

## Procès-verbal de la réunion n° 07 du Conseil d'Administration du 14 novembre 2018

**Présents :** Mmes I. Delrue, C. Dupuis, MM M. Collard (*Trésorier général*), JP. Delchef (*Président*),  
A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, JP Vanhaelen,

**Excusés :** C. Porphyre (maladie), P. Flament (*mission FIBA*), L. Lopez (*mission coupe Europe*)

*La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00.*

### **0. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration. A la demande de B.Scherpereel, un point coupes AWBB est ajouté.

### **1. Bilan des rencontres avec les groupements parlementaires**

Au terme des réunions qui ont eu lieu avec les groupements parlementaires, le CdA décide de formuler sa réponse globale sur la base d'un projet rédigé par Jean-Pierre Vanhaelen.

### **2. Second tour des compétitions régionales de jeunes**

Le conseil d'administration de l'AWBB revient sur la proposition du groupe « réforme des compétitions régionales », composé par 5 parlementaires, un par province, approuvée initialement par le conseil d'administration par la voie d'une consultation écrite.

Après réexamen de la question, la lecture des différentes réactions à l'encontre de cette modification du règlement et les conséquences de celle-ci sur le travail des clubs, le conseil d'administration décide de ne pas prendre la proposition du groupe de travail en considération et de revenir à la formule de base pour le second tour comme paru dans la newsletter du 21 septembre à savoir :

U21 : 19 équipes = 3 poules de 7 avec 2 bye (10 ou 12 matches)  
U18 : 24 équipes = 3 poules de 8 (14 matches)  
U17G : 23 équipes = 3 poules de 8 avec 1 bye (12 ou 14 matches)  
U16G : 22 équipes = 3 poules de 8 avec 1 bye (12 ou 14 matches)  
U15 : 15 équipes = 2 poules de 8 avec 1 bye (12 ou 14 matches)  
U14G : 17 équipes = 3 poules de 6 avec 1 bye (8 ou 10 matches)  
U19 : 20 équipes = 3 poules de 7 avec 1 bye (10 ou 12 matches)  
U17F : 9 équipes = 2 (3 poules de 3) (8 matches)  
U16F : 20 équipes = 3 poules de 7 avec 1 bye (10 ou 12 matches)  
U14F : 23 équipes = 3 poules de 8 avec 1 bye (12 ou 14 matches)

Le département championnat est chargé de l'exécution de cette décision.

### **3. Préparation de l'assemblée générale de Basketball Belgium**

#### **3.1. Rapport de la réunion du 3 novembre 2018**

Les membres du CdA présents à ladite réunion confirment les termes du rapport qui avait été rédigé par le président et envoyé le 4 novembre 2018. Les principes sont les suivants :

#### **Futures structures de Basketball Belgium (BB)**

##### *1. L'Assemblée générale*

- *Les membres du conseil d'administration de BB ne peuvent pas être représentants de leur ligue à l'assemblée générale ;*
- *Si le président d'une ligue est membre du conseil d'administration de BB, il sera remplacé par son représentant*
- *Il est relevé que les mandats à l'assemblée générale ne sont pas nominatifs, il appartient à chaque ligue de désigner ses représentants.*

##### *2. Le conseil d'administration*

- *Il appartient à chaque ligue de déterminer la procédure de désignation de ses 3 représentants au conseil d'administration de BB ; il n'est pas interdit d'occuper une fonction au sein du conseil d'administration d'une des 2 ligues et au sein de BB ;*
- *Il est décidé de ne pas prévoir de fonction de trésorier-général ;*
- *La durée du mandat au conseil d'administration est fixée à une olympiade (4 ans).*
- *Le 1<sup>er</sup> mandat court toutefois du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2024 ;*
- *Il est décidé de souscrire une assurance RC administrateurs auprès d'Ethias.*

##### *2.1. Le Secrétariat –général*

- *Accord pour que la fonction de secrétaire-général soit remplie par Stefan Garaleas ;*
- *Il peut compter sur la collaboration de V. Laurent et de N. De Backer. Pour les 2 premières années, V. Laurent sera responsable du secrétariat-général et N. De Backer, back-up*

##### *2.3 Trésorerie générale*

- *Gérée par Kurt Verspecht et Walid Ridouan. Pour les 2 premières années, Kurt Verspecht sera responsable de la comptabilité et Walid Ridouan, back-up*

##### *3. Les Groupes de travail*

- *Le responsable de chaque groupe de travail est désigné par le conseil d'administration de BB ;*
- *Il constitue son groupe de travail en veillant à ce qu'au moins un membre de l'autre ligue soit présent ;*
- *Les membres des groupes de travail ne peuvent être ni membres du conseil d'administration de BB ni les représentants de leur ligue à l'assemblée générale ;*

##### *3.1. Groupe de travail compétition*

- *Compétences : gestion des compétitions nationales et Coupe de Belgique*

- *Le 1<sup>er</sup> mandat court du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2020*

### *3.2. Groupe de travail arbitrage*

- *Compétences : compétences du NDR ;*
- *Le 1<sup>er</sup> mandat court du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2020.*

### *3.3. Groupe de travail BNT*

- *La future structure peut s'inspirer la cellule nationale existante*
- *La création de 3 filières (Cats, Lions et 3X3) est évoquée ;*
- *Les mandats se calqueront sur les olympiades et le 1<sup>er</sup> court du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 décembre 2024.*

### *3.4. Coordinateur juridique*

- *Confirmation de la fonction de coordinateur juridique ;*
- *Accord sur la désignation de Geert Hulpia comme coordinateur juridique de BB ;*
- *Mise à disposition de juges de chaque ligue.*

### *3.5. Groupe de travail « licences »*

- *Accord pour confier la fonction à une structure indépendante du monde du basket (société, le cas échéant) ;*
- *Durée à mandat à définir.*

### *3.6. Création d'une plate-forme au niveau stratégique*

- *Structure permettant la réflexion sur des thèmes à vocation nationale, appelée à faire des propositions au conseil d'administration de BB ;*
- *Composition : des membres des 2 ligues, administrateurs ou non, en tenant compte des matières à débattre, la PBL pouvant être conviée aux travaux compte tenu de leur expertise ;*
- *Premières matières à envisager : le marketing du basket, la compétition nationale de jeunes, la création d'une division II dames, le statut des étrangers dans la compétition ;*
- *2 réunions au minimum par an.*

## **3.2. Problématique de l'implémentation du futur code des sociétés et des associations**

Suite aux remarques formulées par un parlementaire sur le projet de statuts de Basketball Belgium qui figurent à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 novembre 2018, le président fait état des conséquences de l'implémentation du futur code des sociétés et des associations sur la gestion de la future ASBL Basketball Belgium en ce qui concerne la composition du conseil d'administration, conflits d'intérêts et de responsabilité des administrateurs ou de leurs représentants.

Compte tenu que le projet de code doit encore fait l'objet de l'approbation de la Chambre, qu'une période transitoire pour les ASBL existantes à l'entrée en vigueur du code (2024 ?) et de l'urgence à doter la nouvelle structure nationale de la personnalité juridique, les membres du CdA confirment les modalités de constitution de la nouvelle fédération nationale.

## **3.3. Statuts**

Afin de garantir l'avenir du Basket-ball belge, le CdA marque son accord sur le projet des statuts de BB. Il reste toutefois dans l'attente de la version NL des statuts.

### **3.4. Modalités de présentation des candidatures au conseil d'administration de Basketball Belgium**

#### **3.4.1.** Organe appelé à présenter les candidats au conseil d'administration de BB

Attendu que les statuts de l'AWBB ne prévoient rien en matière, que dans ce cas, cette décision entre dans les pouvoirs résiduels du conseil d'administration, le CdA présentera les candidats qu'il désigne à l'assemblée générale du 24 novembre 2018.

#### **3.4.2.** Désignation des représentants au sein du conseil d'administration de BB

Après un large débat au cours duquel les différentes options, le courriel adressé au nom des groupements parlementaires (par lequel ils souhaitent une participation active dans la nouvelle fédération nationale) et les compétences des organes de l'AWBB ont été examinés,

le Cda fixe sa décision comme suit :

*« la représentation de l'AWBB au sein du conseil d'administration de Basketball Belgium sera assurée par 2 membres du CDA de l'AWBB et un non membre du Cda. »*

En ce qui concerne ce dernier, un profil de fonction sera établi afin d'appréhender les incompatibilités éventuelles avec des fonctions actuelles.»

#### **3.4.3.** Désignation des représentants du conseil d'administration de l'AWBB au sein du conseil d'administration de BB

- Attendu que le premier mandat de président de Basketball Belgium revient à l'AWBB, les membres du CdA désigne Jean-Pierre Delchef comme candidat à la présidence de Basketball Belgium ;
- En ce qui concerne le second mandat de représentant de l'AWBB, MM Lopez et Vanhaelen présentent leur candidature. Après vote secret auquel JP Vanhaelen ne participe pas, le CdA désigne JP Vanhaelen comme candidat au conseil d'administration de Basketball Belgium.

#### **3.4.4.** Désignation des représentants du conseil d'administration de l'AWBB à l'assemblée générale de BB

A titre préalable, le CdA marque son accord sur le fait la représentation de l'AWBB à l'assemblée générale de Basketball Belgium sera assurée par 2 membres du CDA de l'AWBB et un non membre du CdA.

Conformément aux dispositions du projet des statuts de BB, le vice- président de l'AWBB sera membre de droit de l'assemblée générale. Il convient de désigner le second membre du CdA. Compte tenu du fait que les mandats ne sont pas nominatifs, la décision sera prise lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2018.

## **4. Assemblée générale du 24 novembre 2018**

### **4.1. Examen de l'ordre du jour**

L'ordre du jour tel qu'il a été publié et envoyé le 9 novembre n'appelle aucune remarque.

### **4.2. Préparation et horaire des interventions**

En ce qui concerne les interventions de l'après-midi, le président se charge de leur organisation.

### **4.3. Organisation pratique**

Les membres du CdA se donnent rendez-vous à 8h00 pour la mise en place et l'organisation pratique de l'assemblée générale.

#### **4.4. Réunion de la commission financière**

La réunion appelée à se pencher sur le projet de budget et les propositions d'adaptation du TTA est programmée le lundi 19 novembre 2018.

### **5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2018**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 23 octobre 2018 publié dans la newsletter 770 du 2 novembre 2018 est approuvé par les membres du conseil d'administration.

### **6. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 23 octobre 2018**

#### **6.1. Courrier du secrétaire général**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du courrier reprenant les décisions prises lors du dernier conseil et a été envoyé aux clubs concernés.

#### **6.2. Courrier du président**

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du courrier reprenant les remarques sur le procès-verbal de la réunion des parlementaires de Liège du 1<sup>er</sup> octobre 2018. Ces derniers ont promis un correctif.

#### **6.3. Répartition des tâches au sein de la direction technique**

Le président et le directeur technique ont eu un entretien constructif avec les personnes concernées.

### **7. Compétences judiciaires du conseil d'administration**

#### **7.1. Approbation des nominations ad hoc**

Suite à la demande du Procureur régional et conformément au PJ 14 du ROI, Monsieur LEPAIN Thierry (CJP BBW) membre AD Hoc afin de siéger en tant que Secrétaire au conseil d'appel qui se déroulera le 17/11/2018. Les membres du conseil d'administration marquent leur accord.

### **8. Rapport du trésorier général**

#### **8.1. Situation financière arrêtée au 31 octobre 2018**

Les membres prennent connaissance de la situation

### **9. Affaires du personnel**

#### **9.1. Calendrier des jours fériés et congés collectifs en 2019**

La proposition du secrétaire-général relative aux jours et congés collectifs est approuvée par le conseil d'administration.

Il est chargé de l'exécution de la décision.

## **9.2. Note "congés" adressée au personnel**

La note relative à la prise des congés 2018 est approuvée par le conseil d'administration.

Il est chargé de l'exécution de la décision.

En outre, les membres du CdA souhaitent recevoir le décompte individuel des congés.

## **10. Journée du 1<sup>er</sup> novembre 2018**

### **10.1. Bilan de la journée**

Les membres du CdA félicitent vivement les membres de la direction technique pour l'organisation de la journée et remercient les différents intervenants pour la qualité de leur intervention.

Ils actent la présence nombreuse de coaches et dirigeants.

### **10.2. Respect de l'interdiction de disputer des rencontres officielles**

Les membres du CdA se déclarent satisfaits du respect de l'interdiction de disputer des rencontres officielles ( une exception près)

Ils s'interrogent toutefois sur l'opportunité d'envisager une modification de l'article PC 60.

### **10.3. Fixation de la journée des cadres en 2019**

Compte tenu que le 1<sup>er</sup> novembre tombe un vendredi et le 11 novembre un lundi, l'avis de la direction technique sera sollicité avant de fixer la date de la journée des cadres.

## **11. Nouvelles des départements**

### **11.1. Département championnat**

#### **11.1.1. Organisation du second tour des compétitions régionales de jeunes**

Outre la décision reprise au point 2, la présidente du département fait part du fait que la réunion calendrier aura lieu le 23 novembre 2018 selon l'horaire qui a été communiqué aux clubs et qui sera rappelé dans les prochains jours ainsi que dans la Newsletter.

### **11.2. Département Coupes**

Le président du département fait rapport de la réunion du département qui a eu lieu le 12 novembre au cours de laquelle les actes de candidature à l'organisation des 1/2 et finales ont été examinés.

Au terme de l'examen des différentes candidatures, après vote secret et compte tenu que les organisations 2018 avaient été confiées à Mons Hainaut (Hainaut) et Ciney (Namur) pour les 1/2 finales et à Spa (Liège) pour la finale,

le département a retenu pour les éditions 2019 :

- Pour la finale, parmi les 5 candidats : Castors Braine (BBW)
- Pour les 1/2 finales les 7 candidats : 1/2 : Liège Panthers (Liège) et Neufchâteau (Luxembourg)

Le conseil d'administration approuve les propositions du département.

Par ailleurs, le président du département annonce des propositions de modification du règlement, relatives à la qualification des joueurs, au nombre d'équipes inscrites par club qui seront présentées à l'assemblée générale de mars 2019.

## **12. Calendrier des activités**

- Déplacement des Cats en Allemagne
- Belgique – Tchéquie le 21 novembre à Courtrai

## **13. Divers**

- Le CdA rappellera aux clubs que les équipements de couleur grise ne sont pas autorisés.
- A la demande du département arbitrage, le président répondra aux différents mails envoyés dernièrement par des membres du corps arbitral.

*La réunion se termine à 23h00.*

*la prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le mardi 27 novembre 2018.  
Les documents externes sont attendus jusqu'au 22/11/2018*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**  
Président